

Arendt et la question raciale

Arthur Guezengar

► **To cite this version:**

Arthur Guezengar. Arendt et la question raciale. Hannah Arendt, portait d'une femme libre et engagée, Université PANTHEON-ASSAS, Feb 2018, Paris, France. hal-01899829

HAL Id: hal-01899829

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01899829>

Submitted on 19 Oct 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Arendt et la question raciale

ARTHUR GUEZENGAR
Laboratoire Philosophie Pratique et Langage - EA 3699
Université Grenoble Alpes - Bât ARSH
1281 Av. Centrale, Domaine Universitaire de St Martin d'Hères
38058 GRENOBLE CEDEX
<http://ppl.upmf-grenoble.fr>

Résumé

La question raciale a joué un rôle à la fois central et ambigu dans l'œuvre d'Hannah Arendt, en particulier dans son interprétation du totalitarisme. En montrant le lien qui existe entre impérialisme et totalitarisme, et en montrant comment l'idéologie raciste s'est structurée au cours de la mêlée pour l'Afrique, elle fait de la race un véritable point de départ des régimes totalitaires. Mais cette analyse du rôle de la colonisation dans la construction du totalitarisme, va également de pair avec une sous-estimation du rôle de la race dans l'histoire moderne.

Abstract

The racial question played a central and ambiguous role in Hannah Arendt's work, particularly in her interpretation of totalitarianism. In the link between imperialism and totalitarianism, and in the commentary on how the racist ideology was structured during the melee for Africa, it makes the race a real starting point for total regimes. But this analysis of the role of colonization in the construction of totalitarianism also goes hand in hand with an underestimation of the role of race in modern history.

Mots-clés : Arendt, Hannah (1906-1975) ; Traite des esclavages ; Impérialisme ; Racisme

Hannah Arendt est l'un des premiers auteurs à avoir souligné le lien entre l'impérialisme et le totalitarisme. Dès la parution des *Origines du totalitarisme*, Arendt souligne le rapport d'engendrement de l'impérialisme colonial au totalitarisme. Elle rejoint ainsi Simone Weil qui, rédactrice au sein de la France libre à Londres, affirme dès 1943 que « l'hitlérisme consiste dans l'application par l'Allemagne au continent européen, et plus généralement aux pays de race blanche, des méthodes de la conquête et de la domination coloniale »¹. Les concepts de race et de bureaucratie, qui sont au cœur du processus totalitaire, émergent à partir de l'expérience coloniale et sa confrontation avec une altérité extra-européenne. Les outils de la domination des peuples occidentaux sur les peuples colonisés, en particulier en Afrique, ont ainsi été la matrice à partir de laquelle la domination totalitaire a pu se concrétiser. Le totalitarisme est ainsi engendré par l'histoire de l'Occident et la relation qu'il implique avec l'altérité. Au cours de son analyse de l'impérialisme, Arendt montre comment les structures du totalitarisme naissent avec la partition de l'Afrique, puis se déplace à l'Europe avec les mouvements impérialistes pangermaniques et panslaves, avant de trouver leur aboutissement dans les régimes totalitaires.

L'interprétation du totalitarisme comme un mouvement issu du colonialisme européen de la fin du 19^e siècle fait donc partie des grandes intuitions de la pensée arendtienne. Hannah Arendt fait ainsi partie des grands auteurs anticolonialistes du milieu du 20^e siècle, au même titre que Simone Weil ou Fanon. Pourtant, cette partie de l'analyse arendtienne du totalitarisme a longtemps été négligé par l'historiographie. Comme le rappelle Enzo Traverso, ce n'est qu'à partir des années 90, avec le développement des *post colonial studies*, que cette partie de l'œuvre d'Hannah Arendt a pu être mise en avant par les historiens ou les commentateurs. En France, la parution séparée des trois parties qui constituent les *Origines du totalitarisme (l'Antisémitisme, l'Impérialisme, et le Totalitarisme)* a contribué à négliger les analyses d'Arendt sur l'impérialisme et sa relation avec le système totalitaire. Ce n'est qu'à partir de 2002 que Pierre Bouretz a pu rétablir l'unité de l'œuvre d'Hannah Arendt en rassemblant des textes jusque-là éclatés dans trois volumes distincts. L'analyse du système colonial se présente dès lors comme un enjeu important d'une recherche sur l'espace public arendtien, afin de résoudre la tension qui existe entre ses analyses de la condition humaine et celles du régime totalitaire. En montrant le lien entre le nazisme et le colonialisme européen, Arendt nous donne les clés pour comprendre la filiation et la généalogie du totalitarisme. Les régimes totalitaires ne se présentent plus comme une négation radicale de la liberté, surgissant

¹ *A propos de la question coloniale*, in « Œuvres », p.430, Paris, Quarto Gallimard

dans un monde soudain soumis à une violence extrême, mais s'intègrent au contraire dans l'historialité des pays européens et de leur modernité.

Son analyse ne consiste toutefois pas en une interprétation historique en termes de causes et de conséquences. Elle ne cherche pas à montrer que le totalitarisme serait le stade suprême de l'impérialisme, pour reprendre la célèbre formule de Lénine, mais à découvrir quels sont les éléments de la modernité qui se sont cristallisés dans la structure totalitaire et lui ont donné sa forme. Comme le souligne Etienne Tassin, l'objectif des *Origines du totalitarisme* est d'élucider la structure élémentaire du totalitarisme en analysant la formation de ces éléments dans leur contexte historique. Arendt n'écrit pas une « histoire du totalitarisme » mais une « analyse en termes d'histoire »². Le colonialisme ne doit pas être interprété comme la cause historique du totalitarisme qui en serait la suite logique, mais comme le moment dans lequel se forment des éléments caractéristiques de la structure totalitaire. C'est ainsi qu'Arendt décrit les principes de la *race* et de la *bureaucratie* propres au totalitarisme à partir de l'expérience coloniale. La race étant le principe explicatif permettant de légitimer la domination occidentale et de justifier les massacres commis sur les peuples colonisés, tandis que la bureaucratie est la forme que le pouvoir colonial a pris et qui a permis d'organiser l'expansion impérialiste.

Pour Hannah Arendt ces deux éléments se sont développés indépendamment l'un de l'autre, bien qu'ils soient profondément liés. Chacun d'eux représente un élément structurel du totalitarisme, mais leur dissociation permet de séparer conceptuellement l'impérialisme du totalitarisme. Ce qui distingue le système colonial du système totalitaire est ainsi l'absence de projet conscient visant à « instaurer une communauté politique restreinte et rationnelle » grâce à l'emploi de « massacres administratifs »³ organisés par la bureaucratie. Bien qu'Arendt ne sous-estime pas l'ampleur de la violence coloniale, elle la présente comme une réaction folle et spontanée des occidentaux face à un continent qui leur apparaît monstrueux et inhumain. La violence à l'œuvre dans le colonialisme serait dès lors un état de fait justifié a posteriori par les théories raciales, et non une politique coordonnée de destruction systématique comme celle mise en place par les nazis.

² ETIENNE TASSIN, *Le trésor perdu*, p. 134, Paris : édition Payot, 1999

³ HANNAH ARENDT, *Les origines du totalitarisme*. p. 453, Paris : édition Quarto Gallimard, 2010, traduit par Micheline Pouteau, Martine Leiris, Jean-Loup Bourget, Robert Davreu, et Patrick

L'émergence de l'idéologie raciale

Pour Hannah Arendt, la race est un principe d'organisation politique qui prend forme à la fin du 19^e siècle, au cours de la « mêlée pour l'Afrique »⁴. Bien le concept même de race existe avant le développement de l'impérialisme européen de la fin du 19^e siècle, il ne prend pas la forme d'une idéologie prétendant à la domination globale d'un groupe ethnique sur tous les autres. Avant l'émergence du racisme, la pensée raciale se présente comme une opinion intellectuelle parmi d'autres. Si des auteurs comme Gobineau ou Boulainvilliers fondent leur théorie sur le concept de race pour expliquer l'évolution de l'histoire, ce concept n'exerce pas de monopole sur la théorie politique ou le sens commun. Arendt affirme ainsi que « selon toute vraisemblance, la pensée raciale aurait disparu le moment venu [si] l'ère nouvelle de l'impérialisme n'étaient pas venue exposer l'humanité occidentale au choc de nouvelles expériences »⁵. Dès lors, le racisme est inextricablement lié à l'impérialisme occidental. Sans la fièvre de la colonisation qui a pris l'Europe à la fin du 19^e siècle au moment du partage de l'Afrique, la pensée raciale aurait finalement disparu en tant qu'opinion théorique. Le racisme est une idéologie structurée permettant d'expliquer la domination coloniale et d'en légitimer la violence. Au même titre que la lutte des classes, il s'est imposé comme une structure de penser capable de servir d'horizon indépassable à toutes les références communes. Arendt ne s'intéresse donc pas à l'histoire de l'idée de race, mais uniquement au rôle moteur qu'a joué le racisme dans l'expansion coloniale. Bien que s'appuyant sur une certaine tradition de pensée, l'idéologie raciale n'est donc conçue « qu'en tant qu'arme politique et non doctrine théorique »⁶

Cette interprétation du racisme comme idéologie de l'impérialisme occidental conduit Arendt à privilégier le temps court au détriment du temps long pour son analyse. A peine 50 ans séparent en effet la conférence de Berlin, qui marque le début de la « mêlée vers l'Afrique », et l'arrivée au pouvoir d'Adolf Hitler. En affirmant que le racisme est un outil idéologique utilisé consciemment par les politiques impérialistes pour légitimer la domination coloniale, Arendt souligne le rapport d'engendrement qui existe entre l'impérialisme et le totalitarisme. Afin de légitimer sa domination sur les masses, le nazisme a ainsi pu s'appuyer sur une idéologie déjà fortement présente dans les mœurs, et conçue pour justifier une politique d'expansion réalisée deux générations plus tôt. Inversement, Arendt accorde une

⁴ Ibid. p. 448

⁵ Ibid.

⁶ Ibid. p. 417

faible importance au développement de la structure coloniale qui commence dès 1493. La traite négrière et le système de plantation ne sont pratiquement pas évoqués dans le développement de la pensée raciale. « Même l'esclavage, bien que fondamentalement établi sur une base strictement raciale, n'a pas éveillé de conscience de race chez les peuples esclavagistes avant le 19^e siècle. »⁷. Avant la mise en place de l'impérialisme moderne, la structure raciale se présente donc comme un ensemble d'institutions pragmatiques et de théories ayant vocation à disparaître à terme. Même dans les sociétés esclavagistes du 18^e siècle, elle n'a pas la force dogmatique qu'elle acquerra seulement un siècle plus tard. Sans pour autant nier l'existence de la pensée raciale avant le racisme, Hannah Arendt en minimise donc l'importance dans les institutions et les mœurs coloniales. Ce faisant, elle néglige le poids conceptuel de la race dans l'histoire occidentale, et en particulier les enjeux liés à la question noire.

De la même manière, Arendt remet en cause le rôle joué par les théories scientifiques de la race, en particulier celui du darwinisme social à la fin du 19^e siècle. Selon Hannah Arendt, « leur aspect scientifique est secondaire ; il découle d'abord du désir d'apporter des arguments sans faille, ensuite de ce que le pouvoir de persuasion des idéologies s'est aussi emparé des scientifiques »⁸. Le racisme scientifique n'est donc pas à l'origine du développement de l'idéologie raciste de la fin du 19^e siècle. Au contraire il n'a pu pleinement se développer que parce qu'il apportait les outils appropriés pour justifier l'idéologie coloniale. Les théories scientifiques de la race ont été des outils utilisés par l'impérialisme colonial pour légitimer sa domination, et non la source théorique ayant permis le développement de ces pratiques. La race est donc conçue par Arendt comme un instrument au service d'une politique d'expansion coloniale. La validité scientifique de la race n'est pas au cœur du problème posé par l'idéologie raciale. « Du point de vue politique, le darwinisme en tant que tel est neutre : il a donné lieu à toutes sortes de pacifisme et de cosmopolitisme aussi bien qu'aux formes les plus aiguës d'idéologie impérialiste »⁹. La scientificité du discours racial n'est donc qu'une forme accidentelle d'une idéologie de domination, qui a cherché ainsi à légitimer son propos. Le racisme n'intéresse Arendt qu'en tant que projet politique. Né à la fin du 19^e siècle avec la ruée vers l'Afrique, le racisme idéologique est indissociable du projet d'expansion impériale. De plus, en s'imposant comme le principe de la vie politique à l'ère coloniale il devient également la matrice de l'idéologie nazie.

⁷ Ibid. p. 439

⁸ Ibid. p. 417

⁹ Ibid. p. 441

D'après Arendt, l'émergence des théories raciales est d'abord liée à la confrontation des populations occidentales avec le continent noir et « l'accablante monstruosité de l'Afrique »¹⁰. Etudiant notamment le développement de la société Boers en Afrique du Sud, elle désigne le racisme comme « une réaction semi-consciente face à des peuples dont l'humanité faisait honte et peur à l'homme européen »¹¹. La race n'est donc pas une construction politique, sciemment pensée pour organiser la domination coloniale, mais le résultat d'une confrontation quasi empirique avec l'altérité représentée par l'Afrique. Elle résulte avant tout du refus des occidentaux de considérer les peuples africains comme des êtres humains, et de la tentative de justifier les massacres qui l'ont suivi par un concept ayant l'apparence de la rationalité. Le concept de race naît donc pour Arendt du contact entre une classe de colons déracinés, n'appartenant plus à l'espace et à la société occidentales, et un continent sauvage, étranger à toute civilisation, où ils pouvaient librement exprimer leur volonté dominatrice sans être contraints par les limites imposées par la loi. La race se présente dès lors comme le concept permettant de tenir et d'organiser cette existence fantomatique. Il s'agit de l'idée permettant de soutenir et de justifier la domination d'un groupe de colons sur un espace sauvage n'ayant rien d'un monde commun. Or, à partir de cette première expérience empirique, va se produire une transformation du concept de race qui, de justification d'une réaction semi-consciente va devenir un principe politique se substituant à la nation :

« Puisque, en dépit de toute explication idéologique, les hommes noirs s'entêtaient néanmoins à conserver leurs traits humains, les « hommes blancs » n'avaient qu'à considérer leur propre humanité et à décréter qu'ils étaient eux-mêmes plus qu'humain, et manifestement élus par Dieu pour être les dieux des hommes noirs. C'était la seule conclusion logique si l'on voulait dénier radicalement une communauté de liens quelconques avec les sauvages. »¹²

Confrontée à la réalité de l'humanité, cette pensée raciale non théorisée, incapable d'accepter l'humanité des peuples africains, est ainsi conduite à repenser le statut de l'homme blanc afin de justifier sa domination par sa propre élection. Le refus délibéré de former une communauté politique égalitaire avec les indigènes se traduit dès lors par la conviction d'une rupture ontologique avec le reste de l'humanité. Très marquée par *Au cœur des ténèbres*, dont elle affirme que « cette nouvelle est l'ouvrage qui peut le mieux nous éclairer sur la véritable

¹⁰ *Ibid.* p. 451

¹¹ *Ibid.* p. 481

¹² *Ibid.* p. 464

expérience de la race en Afrique »¹³, Arendt insiste sur l'irrationalité qui caractérise cette pensée raciste propre à l'Afrique coloniale. L'élection raciale sur laquelle s'appuie la société Boers se traduit par une sorte de folie et de dégénérescence qui conduit les blancs à se transformer en une tribu sauvage, étrangère à toute valeur de la civilisation occidentale. Comme le personnage de Kurtz du roman de Conrad, les Boers finissent par se transformer en idoles, « adorés comme des divinités par des hommes noirs qui partageaient leur infortune »¹⁴. Le déracinement des Boers, leur perte de « tout sentiment humain de territoire, d'une *patria* bien à soi »¹⁵, les empêchent de former un monde commun constitué par une pluralité humaine, ou même de modifier l'environnement qui les entoure par leur travail. La seule relation dont ils sont encore capables est celle de la domination qu'ils exercent sur la population noire, servile et incapable de se constituer en espace public politiquement fondé. En justifiant la domination d'une partie de l'humanité sur une autre au nom d'une élection divine, la pensée raciale se traduit par une aliénation du monde, caractérisée par le mépris de l'égalité politique, du travail, et d'une quelconque limitation territoriale. C'est ainsi l'ensemble de la condition humaine qui est rejetée par le racisme, qui dénie toute possibilité de construction d'un monde commun au nom d'une pureté raciale interdisant de former une communauté politique. Cette expérience coloniale permet de la sorte à Arendt de montrer comment la pensée raciale, portée par une population composée d'hommes déracinés et superflus, aboutit à un état de désolation du monde qui sera au cœur de son analyse du totalitarisme.

De plus, par une sorte de transfert de la situation sud-africaine au reste du monde, dû à l'arrivée des travailleurs chinois et indiens sur le continent africain, la pensée raciale a fini par s'étendre à l'ensemble du système colonial. Issue de la confrontation avec le continent noir, la race a finalement gagné en légitimité pour devenir une caractéristique du rapport des occidentaux avec le reste du monde :

« Un changement d'attitude envers la population de couleur se fit aussitôt sentir en Asie où, pour la première fois, les gens se virent traités à peu de chose près comme ces sauvages d'Afrique qui avaient effrayé les Européens au point de leur faire perdre la raison. La seule différence, c'est qu'il n'y avait ni excuse ni raison humainement compréhensible pour traiter les Indiens et les Chinois comme

¹³ Ibid. p. 451

¹⁴ Ibid. p. 467

¹⁵ Ibid. p. 466

s'ils n'étaient pas des êtres humains. En un sens c'est seulement là que commença le véritable crime parce que cette fois chacun aurait dû savoir ce qu'il faisait »¹⁶

L'attitude d'Hannah Arendt face au concept de race montre ici toute son ambivalence. D'une part Arendt justifie le racisme en tant que réaction spontanée. Les empires coloniaux n'ayant pas encore été démantelés au moment où elle écrit *Les Origines du totalitarisme*, sa pensée reste marquée par les théories racistes faisant de l'Europe le berceau de la civilisation et de la raison, tandis que l'Afrique serait ce continent sauvage, étranger à toute forme de culture ou d'organisation politique. En expliquant la naissance du racisme à partir d'une confrontation entre l'Europe et l'Afrique, Arendt contribue donc à justifier l'attitude des Occidentaux, à la rendre « humainement compréhensible ». Le développement des théories racistes faisant des blancs des êtres supérieurs apparaît ainsi comme une réaction normale des peuples occidentaux pour expliquer la sauvagerie inhérente à l'Afrique. Toutefois, contrairement aux théories racistes encore largement en vogue dans les années 50, Arendt ne donne aucun fondement scientifique à la race. Si la réaction des blancs face à l'Afrique est explicable, elle n'est pour autant ni légitime ni rationnelle. Il s'agit au contraire d'une réaction spontanée, liée à l'incapacité empirique de rendre compte du réel, qui conduit d'ailleurs à une perte de la raison et à une régression politique et sociale aboutissant à la mise en œuvre de massacres de masse. La race n'a pas de fondement rationnel, sa rationalisation constituant au contraire le véritable crime de la pensée raciale. Si Arendt explique l'émergence d'une pensée raciale, elle ne légitime pas sa transformation en une idéologie capable de structurer l'ensemble de la pensée.

En érigeant la race en principe rationnel à des fins de domination, les théories racistes ont étendu l'aliénation propre à la situation sud-africaine à l'ensemble du système colonial. Ce qui aurait dû rester un état de désolation politique propre à une région spécifique a été appliqué à des peuples traditionnellement considérés comme simplement étrangers, et a ainsi conduit à l'usage du concept de race pour l'ensemble des relations humaines. Le déracinement et la perte de raison propre à la société sud-africaine a dès lors pu devenir un principe politique universel, le système colonial devenant ainsi le prélude à la désolation du monde qui caractérisera le système totalitaire. En se substituant à la nation comme principe politique, la race produit dès lors une forme d'acosmisme fondé sur le caractère superflu à la fois des hommes et des processus économiques, et aboutit à la confusion des groupes politiques en un unique mouvement. Arendt peut ainsi affirmer que « la race est,

¹⁶ Ibid. p. 479

politiquement parlant, non pas le début de l'humanité mais sa fin, non pas l'origine des peuples mais leur déchéance »¹⁷.

Race et racisme

Si cette désolation du monde est née de la confrontation des Afrikaners avec l'Afrique, elle n'a pas pris fin avec l'arrivée de l'administration britannique mais s'est au contraire érigée en un système politique qui a perduré au moins jusqu'à la fin de l'apartheid. Malgré la défaite militaire et la perte des ressources minières qui en étaient l'enjeu, les Boers sont non seulement restés les maîtres du pays mais ont vu de plus leur légitimité politique confortée, au point que les théories raciales se sont étendues à l'ensemble du monde. Attiré par la ruée vers l'or dans le Transvaal, le système financier a finalement laissé le système racial perdurer tant que ses intérêts n'étaient pas affectés, fût-ce au détriment du développement industriel et capitaliste du pays. Arendt souligne ici le lien qui existe entre le système financier et les théories raciales expérimentées en l'Afrique du Sud. De la même manière que le système racial fonctionne à partir d'une absence de monde commun et d'un mépris du travail, le secteur financier fonctionne indépendamment du réel. Il ne dépend pas d'un système de production et d'échanges concrets, mais des fluctuations des valeurs attribuées à des produits réels ou dérivés. « C'est ce qui donne au financier, même au sein d'une économie normale, ce caractère irréel, cette existence fantôme et essentiellement factice qui caractérise tant d'événements sud-africains »¹⁸.

Arendt montre ainsi la proximité qui existe entre racisme et impérialisme. Tous les deux produisent les mêmes affects, se caractérisant par une mise à distance du réel et la superfluidité des hommes ou des capitaux. Le système financier n'ayant pas d'intérêt particulier dans le fonctionnement de l'économie réelle, il peut fonctionner indépendamment d'un système social organisé autour de la production de marchandises. La nature économique de l'exploitation d'or et de diamants en Afrique du Sud a ainsi pu fonctionner de pair avec un système de domination politique basé sur la race, malgré l'irrationalité que représente un tel système du point de vue d'une entreprise capitaliste théoriquement fondée sur la raison économique et la maximisation des profits. Arendt montre ainsi que le capitalisme n'a pas par essence de tendance égalisatrice ou productive, et qu'il n'est donc pas lié à un type de

¹⁷ Ibid. p. 414

¹⁸ Ibid. p. 472

structure politique et social. « L'impérialisme était prêt à abandonner les prétendues lois de la production capitaliste et leurs tendances égalisatrices, tant que demeuraient sauf les profits tirés d'un investissement bien précis. Ce qui aboutit en fin de compte à l'abolition de la loi du profit pur et simple »¹⁹. Cette situation, dans laquelle le capitalisme renonce à ses propres principes moraux au profit de l'immédiateté des revenus tirés de ses investissements dans un pays dominé par une classe sociale hostile à ses valeurs, est caractéristique de ce qu'Arendt nomme « l'alliance entre la populace et le capital ».

La populace est un concept utilisé par Arendt pour désigner le « rebut mais aussi le sous-produit de la société bourgeoise »²⁰. Sorte de sous-classe composée des exclus et des « déchets » de l'ensemble des classes du système socio-économique dominé par la bourgeoisie. Issue de la déconstruction sociale provoquée par l'expansion du capitalisme, la populace trouve dans le racisme un moyen de s'élever en groupe dominant. Or, du fait de sa tendance à l'accumulation de pouvoir et de capital, l'impérialisme contribue à renforcer l'importance d'une telle classe sociale. Fondé sur une surcharge de capitaux superflus, trop importants pour être réinvestis dans l'économie européenne, l'impérialisme qui se développe à la fin du 19e siècle trouve dans l'expansion coloniale un moyen de s'assurer des débouchés ayant un fort retour sur investissement. Le développement d'une importante classe déshéritée et déracinée du système social, due à l'accumulation capitaliste de la fin du siècle, nourrit alors ce processus d'expansion coloniale, donnant ainsi l'illusion de la possibilité d'une recherche perpétuelle de l'expansion impériale. L'impérialisme favorise donc la désolation politique et sociale. La pensée raciale, en instaurant une division entre races inférieures et supérieures, soutient dès lors l'entreprise impériale, et donne un sens à une classe rendue superflue et dépourvue des relations qui unissent les hommes avec leurs semblables. Le racisme justifie et légitime ainsi la désolation politique, favorisant la domination d'une classe d'hommes superflus qui entretient l'expansion coloniale et assure au capitalisme financier les débouchés dont il a besoin ; capitalisme qui légitime à son tour la domination raciale. La déconstruction sociale et le désintérêt pour le développement économique qui caractérisent l'impérialisme se conjuguent ainsi au refus de l'égalité et d'un monde commun rassemblant les différents peuples qui caractérisent le racisme.

La race se présente dès lors comme le concept permettant d'unifier une population déracinée et le processus capitaliste dont elle est issue. En tant que système politique

¹⁹ Ibid. p. 476

²⁰ Ibid. p. 411

cohérent, la pensée raciale est le résultat de l'union entre le processus d'expansion colonial et une classe sociale d'exclus en quête de domination.

« La société de race d'Afrique du Sud enseigna à la populace la grande leçon dont celle-ci avait toujours eu la prémonition, à savoir qu'il suffit de la violence pour qu'un groupe défavorisé puisse créer une classe encore plus basse, qu'une révolution n'est pas nécessaire pour y parvenir mais qu'il suffit de se lier à certains groupes des classes dominantes et que les peuples étrangers ou sous-développés offrent un terrain idéal pour une telle stratégie. »²¹

En montrant comment la recherche des intérêts financiers au détriment de l'économie réelle favorise l'émergence d'un pouvoir de domination exercé par des classes défavorisées au moyen de la violence, Arendt s'oppose à deux types d'analyses du progrès économique. Les théories libérales classiques – et néo-libérales – qui font du marché et de la recherche du taux de profit le moteur du développement économique d'une part, mais également les théories marxistes basées sur la lutte des classes.

En réservant l'accès des postes qualifiés aux blancs et en favorisant ainsi leur domination sociale, la ségrégation raciale a considérablement ralenti le développement industriel de l'Afrique du Sud, et limité la rentabilité des secteurs productifs. Selon la théorie libérale classique, l'intérêt rationnel des entreprises capitalistes aurait donc dû être l'abolition de ces lois afin de favoriser l'exploitation industrielle et de mettre en place une politique de développement économique. Or, au lieu de fonctionner selon les lois de la raison économique qu'ils prétendaient représenter, les pouvoirs britanniques ont au contraire négligé les politiques industrielles pour garantir la paix sociale et les investissements financiers dans les exploitations d'or. L'usage de la violence, pour protéger les intérêts des actionnaires britanniques défendus par Cecil Rhodes, s'est ainsi faite contre le développement économique du pays, au bénéfice de la domination raciale. Au lieu de se traduire par un progrès économique et social, l'arrivée des capitaux étrangers s'est traduite par une involution économique, voir par une régression sociale, la domination raciste pouvant désormais s'appuyer sur une nouvelle légitimité politique. Arendt montre ainsi que le capitalisme n'est pas lié au développement, mais favorise au contraire la déconstruction sociale et le conservatisme économique.

Mais, dans le même temps, elle montre qu'il y a une communauté d'intérêts entre les actionnaires britanniques et les populations déracinées qui composent la société blanche

²¹ Ibid. p. 480

d'Afrique du Sud. En opposition avec la doctrine de la lutte des classes, les groupes de déclassés sociaux s'allient avec les classes dominantes afin de pouvoir continuer à exercer une domination sociale sur un groupe encore plus déclassé, fût au détriment de leurs intérêts économiques. En renonçant délibérément aux ressources minières laissées aux investisseurs britanniques, les populations déclassées d'Afrique du Sud ont pu garantir une division raciale où elles pouvaient s'élever naturellement au rang de race de seigneur sans y jouer de rôle économique ou social. Le déclassement social produit par le système financier ne se concrétise pas par la recherche d'une révolution visant à détruire le système, mais par une posture résolument conservatrice de ces classes défavorisées. Reléguée par le système économique, la population trouve finalement dans la race un moyen de créer une nouvelle classe inférieure sur laquelle exercer leur propre domination.

L'intérêt des analyses d'Hannah Arendt est ainsi de montrer que le système colonial ne s'appuie pas sur un modèle de développement économique mais est lié à une forme de domination caractérisée par la superfluidité des hommes et des processus. L'alliance entre la race et le capital qui caractérise l'impérialisme se traduit ainsi par une déconstruction politique, appuyée sur une stagnation économique et sociale. La recherche de l'expansion pour soutenir la rentabilité des investissements financiers va de pair avec un système social improductif et dominateur, fondée sur la division entre races. Ni la finance ni la race ne sont rationnelles, mais ils fonctionnent de pair dans le système colonial de telle sorte à produire une domination sociale caractérisée par l'aliénation du monde et l'improductivité économique.

Si cette idée d'un lien entre racisme et capitalisme peut dans un premier temps paraître mineure à l'échelle des thèses arendtiennes, elle joue donc un rôle important pour notre compréhension des phénomènes politiques et économiques contemporains, et notamment du rapport entre nazisme et capitalisme. Loin d'avoir mis en place une économie dirigiste, contrôlée intégralement par l'Etat comme l'Union soviétique, le nazisme a été très tôt soutenu par les milieux industriels et financiers allemands, dont il a contribué à défendre les intérêts. Des industriels comme Ferdinand Porsch ont ainsi participé activement à la mise en place du système des camps, qui fut au cœur de l'économie allemande pendant la seconde guerre mondiale. Malgré l'irrationalité d'un tel système économique, dans lequel des déportés se substituent aux travailleurs allemands envoyés exterminer les peuples sur lesquels cette domination s'exerce, industriels et population allemandes ont soutenu la politique d'expansion du III^e Reich. L'analyse d'Hannah Arendt nous montre dès lors que cette

irrationalité n'est pas née avec l'Allemagne nazie, mais qu'elle trouve ses origines dans la structure de l'impérialisme colonial.

Le problème de l'esclavage

La naissance du racisme est probablement l'analyse politique d'Hannah Arendt la plus soumise à critiques. Non seulement sa conception de l'Afrique comme un continent sauvage et vide de tradition politique est soumise à de vives controverses, mais elle contribue de plus à lui faire négliger le premier grand contact des peuples européens avec le continent noir. La relation blancs-noirs ne s'est pas mise en place au cours du 19^e siècle en Afrique du Sud mais dès l'époque des Lumières et la traite atlantique. Si le racisme se distingue de la pensée raciale par sa dimension structurante et sa capacité à exercer un « monopole sur la vie politique des nations concernées »²², il n'est pas possible de ne pas tenir compte de la question de l'esclavage et son rapport avec la pensée politique occidentale. Dans la dernière partie de *l'Impérialisme*, Arendt souligne certes que le véritable drame de l'esclavage ne tient pas dans la privation des droits de l'individu mais dans son essentialisation. Contrairement à l'esclave traditionnel où l'affranchissement était la norme et où les esclaves pouvaient obtenir un statut social avancé dans la société, la traite atlantique s'est caractérisée par une biologisation précoce du statut d'esclave, comme s'il s'agissait d'une réalité naturelle plutôt qu'une institution humaine. Pourtant, malgré ces analyses qui montrent la spécificité de la traite atlantique, le rôle joué par l'esclavage dans la société moderne reste une sorte de point aveugle de l'œuvre arendtienne, fréquemment abordé mais jamais pleinement traité. Les quelques lignes qui lui sont consacrées dans les *Origines du totalitarisme* ne sont là que pour exclure cette idée comme s'il s'agissait d'emblée d'une fausse hypothèse, tandis que *Sur la Révolution* esquisse à peine ce problème pourtant central dans l'histoire américaine. Bien qu'Arendt reconnaisse l'ampleur du phénomène, elle semble l'exclure de ses réflexions, au point d'occulter le rôle qu'il joue dans l'économie et la culture occidentale.

La théorie arendtienne repose sur l'idée que le racisme n'aurait pris la forme d'une idéologie structurante qu'à la fin du 19^e siècle. Si elle ne nie évidemment pas l'existence d'une pensée raciale antérieure, elle la perçoit davantage comme une opinion personnelle que comme une idéologie capable de déterminer l'orientation de la société. Ce n'est qu'avec l'épanouissement de l'impérialisme colonial que le racisme a gagné suffisamment en dignité

²² *Les Origines du totalitarisme*, p.448

pour être considéré « comme l'une des plus importantes contributions à l'esprit du monde occidental »²³. A l'appui de cette théorie d'une naissance tardive du racisme, Arendt souligne la diversité des opinions autour des théories raciales. Loin d'être un bloc d'idées uniformes faisant l'unanimité, ces théories apparaissent comme un ensemble disparate de conceptions divergentes, peu reconnues jusqu'à la fin du siècle. L'opinion public adhère faiblement à ces idées, et les textes de Gobineau sur l'inégalité des races et la déchéance de l'humanité ne reçoivent, en 1853, qu'un accueil au plus mitigé voire indifférent. La postérité des écrits de Gobineau est essentiellement posthume, et ce n'est qu'avec leur diffusion en Allemagne par Ludwig Schemann près d'un demi-siècle plus tard qu'elle trouve son public dans les milieux wagnériens. Tocqueville lui-même, pourtant protecteur de Gobineau et fervent défenseur de la colonisation de l'Algérie, s'oppose à une conception hiérarchique de l'humanité. Malgré leur développement, les théories raciales vont ainsi peiner à s'imposer dans l'opinion publique tout au long du 19^e siècle. En 1885, Clemenceau continue à opposer une éthique humaniste et égalitaire au discours raciste et colonisateur de Jules Ferry. Ce n'est qu'avec l'accélération de la colonisation suite à la conférence de Berlin que le discours égalitaire finit par devenir minoritaire et que le racisme s'impose avec l'apparence de la raison scientifique. Au terme de la 1^{ère} guerre mondiale, Wilson peut ainsi affirmer en toute légitimité « qu'on sait depuis Darwin qu'il existe des races supérieures et des races inférieures »²⁴, sans que cela ne semble contradictoire avec ses 14 points.

Cette analyse a l'avantage de montrer que le racisme ne s'est pas imposé spontanément mais a mis plus d'un siècle pour devenir une idéologie structurant la vie politique occidentale. Néanmoins, cette description de l'évolution du racisme d'opinion minoritaire à idéologie structurante ne s'applique qu'à la sphère publique métropolitaine. Les auteurs cités par Arendt, de Boulainvilliers à Disraeli, sont essentiellement des écrivains et des hommes politiques européens, n'ayant jamais vécu dans les territoires ultra-marins. Parmi les colons, seul Jefferson est là pour accréditer l'idée selon laquelle l'esclavage n'aurait été qu'une étape transitoire et dénuée de fondement raciste dans l'esprit des propriétaires. Or, très tôt dans l'histoire coloniale, s'est établie une rupture entre l'opinion publique métropolitaine et celle des colonies. De la même manière que Clémenceau a soutenu la colonisation malgré ses convictions antiracistes, la structure raciste des colonies européennes a longtemps cohabité avec une opinion publique ouverte à l'étranger et à la diversité des cultures. Que le

²³ Ibid.

²⁴ ADAM TOOZE, *Le déluge : 1916-1931 : un nouvel ordre mondial*, Paris : Les Belles Lettres, 2015

siècle des Lumières soit à la fois celui où « on opposait l'honnêteté et la simplicité des peuples sauvages et non civilisés à la sophistication et la frivolité de la culture »²⁵ et celui qui a pratiqué la déportation de plusieurs dizaines de milliers de personnes par un essentiellement sur critère racial, n'est contradictoire que si on pense la société des Lumières comme un tout. Pouvoirs et opinions publics ont au contraire adopté des positions ambivalentes à l'égard de l'esclavage et des théories raciales qui les soutiennent, soutenant dans leurs colonies des pratiques théoriquement interdites sur leur propre sol²⁶. Attachée à montrer d'où viennent les éléments constitutifs du totalitarisme, Hannah Arendt fait porter son effort d'interprétation sur la scène européenne où l'absence d'esclavage de masse a contribué au développement tardif d'une idéologie proprement raciste, tandis qu'elle laisse à part le système des plantations où le racisme structure l'ensemble de l'organisation économique et sociale.

L'opposition entre pensée raciale et racisme provient de cette focalisation sur l'espace public occidental au détriment des colonies américaines, où le concept de Race s'est imposé plus précocement comme ferment de la vie politique. Hannah Arendt ne s'intéresse pas au fonctionnement économique et social des colonies européennes au 18^e siècle. Elle ne se préoccupe du développement des théories raciales que dans leur rapport aux idées politiques et à l'évolution de la sphère publique européenne. La pensée raciale censée précéder le racisme idéologique est ainsi liée aux enjeux politiques et sociaux de la construction nationale qui se posent dans les Etats européens aux 18 et 19^e siècles, plutôt qu'à des impératifs économiques propres aux colonies américaines. Boulainvilliers et Gobineau, auteurs cités comme les fondateurs de la pensée raciale par Hannah Arendt, sont deux aristocrates confrontés à la contestation ou à la fin de leurs privilèges face à la montée en puissance de la bourgeoisie. Pour Boulainvilliers, le concept de Race permet de défendre les privilèges inaliénables de la noblesse, obtenus par une conquête séculaire et menacés par l'alliance qui s'opère au début du 18^e siècle entre la monarchie et le Tiers-Etat. Il ne s'agit pas d'un concept biologique opposant la supériorité de l'homme blanc à l'ensemble des races du monde jugées inférieures, mais d'un concept politique qui oppose le féodalisme primitif à l'unité nationale soutenue par la monarchie absolue. La pensée de Boulainvilliers est liée à un contexte historique spécifique à la France de l'Ancien Régime, loin des préoccupations des propriétaires d'esclaves dans les plantations sucrières de Saint-Domingue

²⁵ *Les Origines du totalitarisme* p. 80

²⁶ NOËL ÉRICK, « L'esclavage dans la France moderne », *Dix-huitième siècle*, 2007/1 (no 39), p. 361-383. DOI : 10.3917/dhs.039.0361. ([texte en ligne](#))

De même, la pensée de Gobineau s'inscrit dans la filiation de Boulainvilliers, malgré sa conception d'un déclin universel de l'espèce humaine. Confrontée un siècle plus tard à la chute de la noblesse plutôt qu'à l'émergence de l'idée nation, elle prend la forme d'une philosophie de l'histoire insistant sur la décadence des civilisations sur fond de mélange des races. Pour Arendt l'universalisme de la théorie raciale de Gobineau est une illusion qui n'est autre qu'une projection de la déchéance politique de la noblesse française sur le sort de l'humanité. Dans un contexte intellectuellement marqué par le progrès technique et le développement de la philosophie de l'histoire, la disparition de l'aristocratie héréditaire est interprétée par Gobineau comme le signe du déclin de toute l'espèce humaine. Arendt insiste sur le décalage du père de la théorie raciale par rapport à sa propre époque. Gobineau a inventé le racisme que « pour ainsi dire par hasard », sans l'inscrire dans une véritable quête de domination des peuples jugés inférieurs. « Petit à petit, il identifia la chute de sa caste à la chute de la France, puis avec celle de la civilisation occidentale, et enfin avec celle de l'humanité tout entière. »²⁷ Son universalisme apparent n'est que la projection de la pensée raciale aristocratique dans une société où l'aristocratie a déjà perdu. Ne pouvant plus invoquer l'origine germanique de la noblesse pour l'opposer aux prétentions politiques de la bourgeoisie comme l'a fait Boulainvilliers avant lui, sa pensée trouve dans l'opposition entre les civilisations une manière de rétablir l'hérédité du conflit social. L'apparente modernité des écrits de Gobineau cache donc une pensée marquée des enjeux d'Ancien Régime et l'expérience du déclin de l'aristocratie. Ce n'est qu'à la fin du 19^e siècle, alors que les questions politiques dues à la chute de la noblesse auront perdu leur actualité et que l'entreprise coloniale aura imposé de nouveaux enjeux, que l'œuvre de Gobineau trouvera finalement son public et apparaîtra comme l'un des fondements du racisme.

Arendt choisit donc d'illustrer son propos avec la thèse d'un aristocrate français, fondant la supériorité de la noblesse sur le Tiers-Etat sur la conquête barbare des origines, plutôt qu'avec une analyse du code noir dont la rédaction est pourtant contemporaine des écrits de Boulainvilliers. Elle exclut de la sorte le rôle de l'esclavage dans le développement du racisme pour montrer son épanouissement dans la sphère européenne. L'objectif des *Origines du totalitarisme* est de comprendre les fondements qui ont abouti à la catastrophe qui a marqué l'histoire européenne au milieu du 20^e siècle. Boulainvilliers et Gobineaux sont ainsi invoqués en tant qu'auteurs qui ont préparé l'émergence d'un racisme nationaliste en Allemagne. Leur pensée raciale, focalisée sur des enjeux d'Ancien Régime, s'appuie sur la

²⁷ *Origines du totalitarisme*, p. 98

conceptualisation d'une élite raciale définie par son origine germanique, et biologiquement opposée à l'universalisme de la bourgeoisie, concept repris par la suite par le nationalisme allemand en quête d'unité. A travers cette généalogie du racisme, l'enjeu est donc l'émergence du racisme allemand et sa transformation en idéologie structurante, plutôt que les origines des hiérarchies raciales, encore largement en vigueur au milieu du 20^e siècle. Le nazisme et ses origines est la ligne d'horizon vers laquelle convergent toutes les analyses des *Origines du totalitarisme*. Cette finalité de l'œuvre arendtienne l'amène dès lors à privilégier une lecture européenne du racisme, et à limiter la place consacrée au racisme colonial d'Ancien Régime, dont l'influence sur l'idéologie nazie est beaucoup plus lointaine que l'entreprise coloniale de la fin du 19^e siècle, encore en mémoire au moment où Hitler parvient au pouvoir. Le problème est que cette lecture orientée par l'histoire allemande a pour revers d'épargner à la pensée occidentale le travail critique sur ses fondements raciaux, en ne s'interrogeant pas sur les structures des sociétés esclavagistes. Hannah Arendt ne s'interroge pas sur le fonctionnement de la société coloniale américaine. Les mécanismes par lesquels la domination s'est exercée sur les esclaves, les tentatives de révoltes, ou encore la situation particulière des *libres de couleurs*, sont autant d'enjeux ayant structuré la société coloniale du 18^e siècle qu'Arendt n'aborde pas dans son texte.

Plusieurs commentateurs, en particulier dans le monde anglo-saxon, ont déjà souligné l'ambiguïté de cette question. Comme le montre Katheryn T. Gines dans *Hannah Arendt and the Negro question*, Arendt affirme que le crime fondamental de la traite atlantique tient dans la biologisation du statut d'esclave, rendant ainsi impossible toute libération des esclaves. Pourtant elle maintient dans le même temps que la nature raciale de l'esclavage ne faisait pas de l'Amérique esclavagiste une société raciste, comme si les américains n'étaient pas conscients que les milliers de noirs nés esclaves et privés des droits fondamentaux l'étaient sur un fondement raciste alors que les blancs ne pouvaient pas connaître un tel sort²⁸. Si on peut tenter de défendre la thèse arendtienne en affirmant que la structure raciale de la société esclavagiste n'a pas pris la forme idéologique et n'a pas eu le même impact destructeur sur les sociétés africaines que l'impérialisme colonial, il est impossible de nier que les rapports sociaux dans les sociétés coloniales du 18^e siècle s'appuient sur une conscience raciale. Une société dans laquelle les lois érigent des distinctions raciales, interdisent les mariages interraciaux, et prévoient que certaines personnes soient condamnées à la servitude sur le fondement de leur origine ethnique, ne peut pas ne pas avoir conscience d'être une société

²⁸ GINES T. KATHERYN, *Hannah Arendt and the Negro question*, p. 65, Bloomington: Indiana University Press, 2014

raciste. La position arendtienne est en cela intenable, car elle consiste à reconnaître l'esclavage de masse comme un crime contre l'humanité tout en affirmant que la société n'avait pas conscience de sa nature raciale.

L'ambiguïté d'Hannah Arendt face à l'esclavage se retrouve également dans des œuvres plus tardives, en particulier dans son traitement de la Révolution américaine, et dans la manière dont elle aborde l'affaire Little Rock. Grande admiratrice de l'œuvre des pères fondateurs, Arendt considère en effet que le succès de la Révolution américaine – la fondation d'un nouveau régime assurant la liberté politique de ses citoyens – est lié à l'absence de la question sociale de la société américaine. Contrairement à la Révolution française, où l'extrême dénuement de la population a rendu urgente la question de la pauvreté au détriment de la construction politique, la relative égalité économique des citoyens américains a permis la fondation d'un nouveau corps politique stable permettant à ses membres de participer pleinement à la vie publique. La prospérité économique des Etats-Unis leur a permis de ne pas avoir à traiter le problème de la grande pauvreté et de réussir une révolution politique. Arendt reprend ainsi les analyses de Tocqueville dans *De la démocratie en Amérique* en faisant de l'égalité sociale le préalable à la participation politique. S'il ne s'agit pas d'une égalité stricte, l'absence de dénuement total et les possibilités accrues de promotion sociale permettent aux citoyens de partager des aspirations communes et d'agir ensemble au sein d'institutions stables. Pour Hannah Arendt, la vie politique et la vie sociale sont deux domaines distincts, et l'erreur des révolutions est de croire qu'il soit possible de régler les questions sociales à l'aide d'outils politiques et réciproquement. Bien qu'il ne s'agisse pas d'une apologie de la démocratie américaine, dont elle critique par ailleurs les dérives, Arendt voit dans la Révolution américaine l'exemple d'une fondation réussie où l'irruption de la nécessité sociale dans la sphère publique n'a pas eu lieu, préservant ainsi les libertés publiques nouvellement acquises.

Or l'absence de nécessité sociale et la prospérité économique des colonies américaines à l'aube de la révolution sont justement liées au travail forcé et à la distinction raciale qui sévit dans une toute une partie des 13 colonies. La relative égalité économique et sociale qui explique le succès de la Révolution pour Arendt, est ainsi celle des citoyens américains, ce qui exclut l'ensemble de la population noire. Le problème est qu'elle reste ambiguë sur cette question pourtant centrale de la société coloniale américaine. Si elle garde en tête que « la misère abjecte et dégradante était présente partout sous la forme de l'esclavage et du travail

des nègres » et considère l'esclavage comme « le crime originel » des Etats-Unis²⁹, elle n'aborde ni le fonctionnement des plantations, ni la participation des Afro-américains à la guerre d'indépendance et les questions que leur émancipation a soulevé. On ne trouve ainsi que 27 occurrences du terme *slave* et ses dérivés dans *On révolution*, la question de l'esclavage ne représentant que 8% du volume de l'œuvre, alors qu'il s'agit d'une question décisive pour la fondation de la démocratie américaine, touchant près de 25% de la population. Contrairement à Tocqueville qui traite l'ensemble des éléments de la société américaine auxquels il a été confronté, y compris la place des noirs et des indiens, Arendt laisse dans l'ombre certains aspects de la Révolution américaine pour lesquels elle dispose pourtant de sources, tels que la nature coloniale de la guerre d'Indépendance, ses motifs monétaires, ou les réactions des grands propriétaires³⁰. Il semble qu'Arendt ait ainsi cherché à préserver la dignité des pères fondateurs, qui auraient été conscients du crime que constitue l'esclavage mais auraient échoué à l'abolir et laissé cette tâche à leurs successeurs. Cette image d'une révolution encore inachevée mais consciente d'elle-même lui permet alors de ne pas aborder la question de l'esclavage de front, en l'évoquant sans pour autant la traiter.

Arendt makes repeated attempts to present slavery and racism as social rather than political, issues, this framework does not hold. Just as Arendt eventually (even if reluctantly) acknowledges that segregation is at once a social, private, and even a political issue, she also comes to recognize that slavery is not a social issue but a crime with political implications³¹

Pour Katherin T. Gines, Hannah Arendt ne parvient pas à une position claire sur l'esclavage et les discriminations raciales qui en découlent, les concevant tantôt comme un crime à caractère politique, tantôt comme une question d'ordre social ou privé, et ne relie pas cette condition avec l'expérience de l'antisémitisme. Si l'esclavage est bien présent dans l'œuvre arendtienne, il n'est donc pas conçu comme un fondement de la modernité, portant en puissance certains éléments constitutifs de la catastrophe totalitaire, en particulier l'idéologie raciste. Hannah Arendt sous-estime la précocité des hiérarchies et des ségrégations raciales qui émergent dès le 17^e siècle et s'imposent comme fondement du corps politique au 18^e. La question de l'esclavage est abordée mais n'est pas traitée dans ses implications idéologiques, comme si l'exclusion d'une partie de la population de la sphère publique, condamnée à la servitude par son appartenance avait pu se faire sans l'existence d'une théorie raciale structurante. Katheryn T. Gines avance même l'idée que la question noire est d'abord pour

²⁹ *Sur la révolution*, p. 95 et p. 316

³⁰ AMIEL ANNE, *La non-philosophie de Hannah Arendt : révolution et jugement*, p. 46-49, Paris : Presses Universitaires de France, 2001

³¹ *Hannah Arendt and the negro condition*, p. 63, Op. Cit.

Arendt un problème de noirs : « Arendt frames the issues of slavery, segregation, and colonialism/imperialism in a way that presents Black persons as the problem rather than situating white people's anti-Black racism as the problem »³² Pour Hannah Arendt, l'émergence du racisme est dû à la confrontation avec l'altérité que représente l'Afrique plutôt qu'au développement d'une idéologie déjà présente dans la pensée occidentale. De même la bureaucratie comme principe de domination et le mépris des lois qui l'accompagne se forment dans l'éloignement par rapport à la sphère européenne, et en rupture vis-à-vis de ses traditions. L'altérité africaine est donc présentée comme la source du racisme plutôt que comme son résultat.

Le colonialisme des 17-18^e siècles présente pourtant un ensemble de traits caractéristiques de l'impérialisme tel qu'Arendt le conçoit, qui remettent dès lors en cause l'opposition de ces deux concepts. En cherchant à montrer en quoi la colonisation du 18^e siècle et son système esclavagiste ont pu constituer un moment de mise en place des structures idéologiques de l'impérialisme, l'accent n'est plus porté sur l'altérité de l'Afrique mais sur la politique coloniale elle-même et ses conséquences en termes de relations Blancs-Noirs. Le racisme n'apparaît donc pas comme réaction spontanée des européens face au caractère sauvage de l'Afrique intérieure, conceptualisée par la suite par l'impérialisme continental, mais comme une construction sociale théorisée dès l'époque moderne, et entretenue par un ensemble de dispositifs économiques et culturels³³. La transcription sociobiologique de la Race au cours du 19^e siècle n'est pas directement sortie de la cuisse de la politique victorienne, mais s'est greffée sur une idéologie raciste déjà constituée, issue de la première colonisation américaine.

Le mouvement de « boomerang » théorisé par Arendt pour rendre compte du concept de Race prend dès lors une forme plus complexe. L'idée de Race n'a pas émergé lors de la conquête de l'Afrique à la fin du 19^e siècle pour ensuite s'épanouir dans la sphère européenne. Elle s'est d'abord développée lors de la première colonisation pour soutenir son économie du travail forcé, puis s'est étendue à l'ensemble des peuples colonisés au cours de la seconde vague de colonisation dès le milieu du 19^e siècle, avant de revenir dans la sphère européenne. L'impérialisme ne prend donc pas la forme d'une rupture diachronique avec la pensée occidentale à partir de laquelle se cristalliserait les fondements du totalitarisme. L'entreprise coloniale dans sa totalité constitue un mouvement à long terme au cours duquel se mettent en

³² *Hannah Arendt and the negro question*, p. 123

³³ MBEMBE ACHILLE, *Critique de la raison nègre*, p. 74, Paris : la Découverte, 2015

place un ensemble d'idées sur lesquelles le totalitarisme va s'appuyer. Loin d'être une solution provisoire vouée à l'extinction comme le pense Jefferson lors du compromis de Philadelphie de 1787, l'esclavage de masse est un acte fondateur de la modernité coloniale qui a perduré entre le 16^e et le 19^e siècle. La Race et le travail forcé ne sont pas des ruptures avec la modernité, mais bien des outils propres à cette dernière qu'on retrouve sous différentes formes jusqu'à l'époque contemporaine.

Race et démocratie en Amérique

La sous-estimation du poids de l'idéologie raciste dans le long de l'histoire conduit Hannah Arendt à négliger le rôle joué par la race dans les structures politiques et les conflits sociaux modernes.

Aux Etats-Unis, le processus d'émancipation de l'esclavage et de transformation du racisme, s'est étalé sur plus d'un siècle, depuis la guerre d'indépendance de 1770 jusqu'à la guerre de civile de 1861. Les lois *Jim Crow* et leurs conséquences sont l'illustration la plus aboutie du mépris de la loi des colons, qui aboutit à la persistance des structures sociales héritées de l'esclavage et à leur métamorphose malgré l'abolition de ces institutions. La race a en effet joué un rôle idéologique prédominant dans la construction de la démocratie américaine. Comme le souligne Emmanuel Todd dans *Le destin des immigrés*, l'égalité de la société américaine s'est appuyée sur l'identification des noirs comme groupe social antagoniste, et leur exclusion à l'intérieur de la sphère politique. Les différentes vagues d'immigration entre 1776 et 2016 ont été toutes progressivement intégrées après une phase souvent conflictuelle d'acclimatation (par exemple dans le cas des populations d'origine irlandaise ou italienne), mais la population noire est restée le groupe paria sur lequel s'est appuyée la frontière irréductible de l'identité sociale, et ce malgré la présidence d'Obama. Dès 1830, Tocqueville souligne ainsi la persistance des préjugés à l'égard des noirs et de leur exclusion sociale, à mesure même que l'abolitionnisme s'étend dans les Etats du nord. La démocratie américaine apparaît donc dès ses origines comme une démocratie racialisée, fondée sur une dichotomie entre deux groupes ethniques, le rejet de l'un permettant l'intégration dans l'autre.

Hannah Arendt a conscience de cet état de fait initial. Son constat du succès de la Révolution américaine par rapport à la Révolution française s'explique par l'absence d'une

question sociale outre-Atlantique, la prospérité des colonies américaines leur permettant d'échapper à la misère de masse. L'absence d'une classe sociale en situation de très grande pauvreté a dès lors permis à la Révolution de se concentrer sur les enjeux politiques de la fondation constitutionnelle, mais cette absence de dénuement absolu qui caractérise la société américaine révolutionnaire est liée à l'invisibilisation de l'esclavage qui domine encore l'ensemble des 13 colonies :

On est tenté de se demander si cette bonté du pays pour le blanc pauvre ne dépendait pas considérablement de la main d'œuvre noire et de la misère des Noirs. – au milieu du 18^e siècle, il y avait en Amérique environ 400.000 Noirs et 1.850.000 Blancs et, même en l'absence de données statistiques fiables, nous pouvons être sûr que le pourcentage de dénuement et de misère absolue était considérablement moins élevé dans les pays européens. Nous pouvons seulement en conclure que l'institution de l'esclavage est porteuse de ténèbres plus noires encore que celles de la pauvreté ; c'était l'esclave, et non le pauvre, qui était « totalement invisible »³⁴

Arendt souligne ainsi le rôle joué par l'esclavage dans la construction de la nation américaine. L'absence de question sociale apparaît comme un trompe-l'œil qui cache la misère et le dénuement absolue des peuples réduits en esclavage – dénuement plus important que celui des masses de miséreux européens dont l'importance dans la vie politique est pourtant la cause de l'échec de la Révolution française. La « bonté du pays pour le blanc pauvre » est donc liée à la relégation des populations asservies en dehors de la sphère publique. Malgré leur extrême dénuement, la condition des Noirs n'est pas apparue comme un enjeu à résoudre, au contraire de la misère du peuple en France. Non seulement les esclaves ont contribué à la prospérité économique des Etats-Unis, mais leur invisibilisation a permis à la Révolution américaine de se concentrer sur la fondation de la liberté *pour les Blancs*. C'est la présence des Noirs qui permet à l'Amérique d'exclure la question sociale de sa fondation, la persistance des discriminations contribuant à garantir le sentiment d'égalité entre les blancs, et de l'élargir progressivement aux autres populations non-noires. Les Etats-Unis forment donc une démocratie raciale, fondée sur l'exclusion d'un groupe interne considéré par essence comme Autre, qui assure l'égalité entre les citoyens.

Si Arendt nous rappelle ainsi le fondement racial de la démocratie en Amérique, elle n'aborde pas de front les conséquences de cette réclusion sociale. Comme on l'a montré précédemment³⁵, la position arendtienne à l'égard de l'esclavage moderne est souvent floue

³⁴ *Sur la Révolution*, p. 95

³⁵ *Supra* p. 59

voir ambiguë, n'aboutissant pas à une position claire, mais alternant entre dénonciation, occultation, voire justification de « l'institution particulière ». Sous la plume d'Arendt, l'esclavage apparaît comme une solution palliative, une institution dont la pérennité doit être remise en cause par la conscience des Pères fondateurs que son existence est incompatible avec la liberté qu'ils entendent promouvoir. Si son traitement de la Révolution américaine lui permet de mettre en avant ses concepts politiques, en particulier le rôle de l'autorité, ou à la distinction entre libération et liberté, il contribue également à mettre de côté le rôle joué par la race dans la construction de la sphère publique américaine. La race y joue pourtant un rôle similaire à celui qu'elle occupe dans la société sud-africaine, où la confrontation des Afrikaners avec l'Afrique a abouti à l'émergence d'un acosmisme racial, véritable matrice de l'impérialisme moderne d'après Hannah Arendt. En s'attachant à la conscience que les Pères fondateurs auraient eu « du crime primordial sur lequel reposait la structure de la société américaine » et « tremblaient quand ils pensaient que Dieu est juste »³⁶, Arendt reconnaît dans un même mouvement le racisme de la société américaine et en occulte le caractère structurant, pourtant porteur d'un impérialisme ayant fortement inspiré les régimes totalitaires.

La dynamique d'abolition puis de déségrégation qui agite la société américaine de 1787 à 1965 est ainsi largement absente des réflexions arendtiennes, et cet arrière-plan lui fait défaut lorsqu'elle aborde la question des discriminations raciales, comme dans ses *Réflexions sur Little Rock*. A la veille de la guerre de sécession, l'esclavage est en effet encore une pratique légale dans 15 des 34 Etats américains et représente plus de 4 millions de personnes, soit 12 % de la population³⁷. Cette persistance de l'esclavage est le résultat de la convention de Philadelphie, signée en 1787, qui donne aux Etats du sud les garanties constitutionnelles pour protéger leur économie servile. La *fugitive slave clause* (article IV, section 2, § 3) permet ainsi aux Etats de reconnaître l'esclavage comme une pratique légale, et empêche la fuite des esclaves vers les Etats qui l'aurait aboli. Malgré des prises de positions publiques des pères fondateurs souvent hostiles à cette institution et souhaitant sa disparition, l'esclavage est donc légitimé dans la source même du droit de la nouvelle démocratie américaine. Cette ambivalence à l'égard de l'esclavage est au discours des pères fondateurs. En 1820 Jefferson, affirmera de la sorte que « dans la situation actuelle, nous tenons le loup par les oreilles, et nous ne pouvons sûrement ni le tenir, ni le lâcher. Dans un des plateaux de la balance, la

³⁶ Ibid.

³⁷ RENAN LE MESTRE, « Le loup de Monsieur Jefferson. L'évolution du statut constitutionnel de l'esclavage aux États-Unis de 1787 à 1865 », *Droits* 2014/1 (n° 59), p. 201-230.

Justice ; dans l'autre, la sûreté de nos personnes »³⁸. Se manifeste donc le désir de mettre fin à la servitude au nom d'un sentiment de justice, et la crainte classique des sociétés esclavagistes que la libération des esclaves ne débouche sur des représailles contre les blancs.

Le fait que plus de la moitié des États aient finalement aboli l'esclavage quarante ans plus tard semble accréditer la thèse arendtienne et aller dans le sens d'une histoire linéaire de l'abolitionnisme. L'esclavage ne serait dès lors qu'une solution provisoire, un mal nécessaire pour garantir la stabilité de l'union, et la convention de Philadelphie un compromis visant à en délimiter le champ d'application pour mieux le voir disparaître. Cette hypothèse, basée sur le discours des pères fondateurs sur lequel s'appuie Arendt, se heurte toutefois à la vigueur économique des États esclavagistes, véritable point de départ de la guerre civile américaine et de ses conséquences qui persistent encore au milieu du 20^e siècle.

Alors que les Pères fondateurs croyaient en 1787 que l'esclavage était une institution sur le déclin que les législatures des États du Sud, confrontées à une pression constante des autorités fédérales, allaient rapidement éliminer, celui-ci bénéficia au contraire d'un dynamisme nouveau à partir du début du XIX^e siècle. Il n'était alors plus question pour les États esclavagistes d'accepter une extinction progressive de la servitude : ils aspiraient à en imposer la pérennisation³⁹

Comme Hannah Arendt l'avait souligné dans son analyse sur l'Afrique du sud et le développement de l'impérialisme, le capitalisme s'adapte parfaitement à la violence d'une société raciste. Le travail forcé que représente l'esclavage est compatible avec les mécanismes d'une économie moderne, et s'avère un modèle d'expansion favorisant la concentration du capital et des capacités de production. La révolution industrielle à l'œuvre à la fin du 18^e siècle s'est en effet accompagnée de l'invention de machines-outils permettant de mécaniser la production agricole, et de rentabiliser la monoculture du coton. Les États du sud, multipliant leur capacité de production, se sont ainsi mis à recourir à davantage d'esclaves pour alimenter l'industrie textile des États du nord, la main d'œuvre servile passant de 700.000 à 3 millions entre 1790 et 1810. Les années qui suivent le compromis de Philadelphie, loin de se traduire par la victoire progressive des abolitionnistes, voient donc se renforcer les lois permettant le recours au travail des esclaves, tandis que de nouveaux États esclavagistes comme la Louisiane ou le Mississippi entrent dans l'Union. Le commerce d'esclaves connaît même une expansion territoriale avec la conquête de l'Ouest, les espaces ouverts à la colonisation comme le Texas s'approvisionnant en main d'œuvre servile dans les États en

³⁸ THOMAS JEFFERSON, lettre du 22 avril 1820 à John Holmes, reproduite in P. Leicester Ford (ed.), *The Works of Thomas Jefferson*, G.P. Putnam's Sons, 1904-5, vol. XII, p. 158.

³⁹ RENAN LE MESTRE, *Ibid.*

possédant en excédant comme la Virginie. Alors que le projet des pères fondateurs était de circonscire le système esclavagiste à un espace limité dans l'espoir qu'il périlite par lui-même, le début du 19^e siècle voit au contraire se développer une intense activité commerciale, concentrée le long du Mississippi. Une traite interne se substitue ainsi à la traite atlantique, témoignant de l'activité du commerce d'esclaves et de sa capacité d'adaptation au mépris des lois censée le juguler.

L'idée que l'esclavage aurait été un mal nécessaire provisoire se heurte donc à la réalité de son expansion tant géographique qu'économique, l'esclavage apparaissant comme un pilier du développement économique et industriel des Etats-Unis. Le racisme s'instaure ainsi comme un principe moral de la société américaine, n'hésitant pas à contredire ouvertement l'égalité entre les hommes défendue par la constitution. Seule la guerre civile et le vote du 13^e amendement, qui inscrit explicitement l'abolition de l'esclavage dans la constitution en 1865, mettent véritablement fin à cette extension du système esclavagiste dans l'espace de l'Union. La fin de cet expansionnisme commercial est toutefois loin de signifier la mort de l'idéologie raciste dans la démocratie américaine. Si les mesures prises par l'Etat fédéral pendant et après la guerre vont dans le sens de l'accès des anciens esclaves la citoyenneté, notamment avec le vote des 14^e et 15^e amendement en 1868 et 1870 qui reconnaissent l'égalité des droits civils et civiques, cette politique d'intégration prend fin dès les années 1880 ; l'esclavage se voit alors remplacer par une politique de ségrégation raciale particulièrement vive dans le sud des Etats-Unis.

L'arrêt *Plessy v. Ferguson*, rendu par la Cour suprême en 1896, marque le point de départ de ce système de discriminations en instituant la doctrine *separate but equal*, qui a permis aux Etats américains de contrevenir à la loi garantissant l'égalité des citoyens en instaurant des espaces de ségrégations dans l'ensemble des lieux publics ou privés. La politique de ségrégation raciale aux Etats-Unis relève ainsi de la même logique que le mépris de la loi des administrations coloniales, décrit par Arendt dans *l'Impérialisme*. Tout comme les bureaucraties coloniales font primer le « régime des décrets » sur les principes généraux du droit au nom de l'efficacité administrative, les Etats du sud rejettent l'égalité civique au nom de leur droit local à instaurer des mesures ségrégationnistes. La jurisprudence de la Cour suprême, de la même manière que le Code de l'indigénat dans les colonies françaises, ne fait que donner une apparence de légalité au maintien d'une politique raciste et arbitraire. L'égalité théoriquement préservée par l'arrêt *Plessy v. Ferguson* cache ainsi un simple rejet de la loi fédérale, et en particulier du *Civil Rights Act* de 1875 qui interdisait explicitement la

ségrégation dans les lieux publics. L'autorité de la Cour suprême n'est pas suffisante pour expliquer la persistance de la ségrégation, puisque le retournement de la jurisprudence en 1959 se traduit justement par les affrontements autour de la mixité à l'école. Seule l'existence d'une idéologie raciste ancrée dans les mœurs et le rejet de l'égalité politique permettent de comprendre comment la ségrégation a pu s'imposer pendant un siècle après l'abolition de l'esclavage.

Malgré l'existence d'un mouvement abolitionniste précoce, l'esclavage apparaît donc comme une pratique pérenne aux Etats-Unis, ayant fortement contribué à sa vie économique, politique, et sociale. Entre la guerre d'indépendance et le vote du 13^e amendement, le *loup de Thomas Jefferson* ne s'est pas contenté d'être tenu par l'oreille comme l'exprime le 3^e président des Etats-Unis, il a également connu des phases d'expansion et de développement, parallèlement à son abolition progressive de différents Etats. La victoire du camp fédéré lors de la guerre civile n'a par ailleurs pas mis fin au racisme qui structure la société américaine. Le vote des lois scélérates dans les Etats ségrégationnistes, soutenues judiciairement par l'arrêt *Plessy vs Ferguson*, a contribué à donner un fondement légal à l'inégalité raciale, assise sur l'autorité de la Cour suprême. La lutte pour la mixité a ainsi pris la suite, au cours du 20^e siècle, du combat politique contre l'esclavage. Le rejet des discriminations sociales, et la lutte pour l'accès à l'éducation en particulier, sont des questions éminemment politiques, portées par un groupe ethnique à qui la loi refuse l'égalité entre citoyens. Comme le mouvement ouvrier à la même époque, la lutte des noirs américains pour l'égalité sociale a été une quête de la visibilité, une manière d'apparaître sur la scène publique en tant que groupe politiquement constitué. Le mouvement des droits civiques qui s'oppose à la ségrégation dans l'enseignement au cours des années 50-60 n'est que l'extension à l'éducation d'un mouvement plus global d'affirmation de l'égalité civique. L'arrêt *Brown v. Board of Education* qui, en 1954, ouvre le conflit juridique autour de l'accès à l'école publique est en lui-même un acte politique dont le but est de mettre fin à la ségrégation dans son ensemble.

Or c'est cette nature politique du combat contre la ségrégation à l'école qu'Arendt ne veut pas voir. Sa conception de l'opposition entre espace public et vie privée l'amène à interpréter l'éducation comme relevant de la sphère privée, et donc à refuser la possibilité que la lutte contre la ségrégation porte sur le monde de l'éducation, tandis qu'elle perçoit la décision de la Cour suprême comme une irruption de la vie publique dans la vie privée. La réflexion d'Hannah Arendt sur l'affaire Little Rock est avant tout une réaction à la photo prise au moment des faits et représentant Elizabeth Eckford, jeune lycéenne noire se rendant à

l'école sous les insultes d'une jeune fille blanche, qui la suit dans son dos. Face à cette situation, Arendt affirme réagir avec empathie, en se projetant à la place de la jeune fille noire soumise à la violence raciale. Sa conclusion n'est toutefois pas de s'opposer aux insultes subies mais de remettre en cause l'influence des adultes qui laissent leurs enfants subir cette violence, au nom de l'émancipation politique de la communauté noire. Arendt fait ainsi de cette image la représentation de ce qui, selon elle, ne doit pas être la politique. Dans cette perspective, Arendt refuse de faire de l'éducation le lieu des affrontements publics. Le passage de la sphère privée à la sphère publique est le propre de la citoyenneté, et il est essentiel de préserver les enfants, qui n'ont pas la maturité suffisante pour se confronter à la liberté publique, des conflits qui peuvent naître de l'action politique.

Le problème est que cette conception de l'éducation comme relevant de la sphère privée pour préserver les enfants des conflits de la vie publique conduit Arendt à justifier les inégalités qui s'y déroulent. Au nom de la protection de l'enfance, préservée de la confrontation avec le monde, Arendt en vient à accepter que l'école puisse être un espace de non-mixité, tout en affirmant combattre la ségrégation dans l'espace public. Comme l'ont souligné plusieurs commentateurs, Arendt en oublie que la *race compte*⁴⁰ aussi à l'école, faisant de l'égalité une conquête essentiellement politique qui ne porte pas sur la sphère privée. « Elle préfère considérer que le racisme avant l'âge adulte n'est qu'une question de préjugé social contre lequel on ne peut légiférer »⁴¹, et ne perçoit pas que le racisme puisse être une véritable idéologie à la fois politique et sociale profondément ancrée dans l'histoire américaine, comme le lui reproche Ralph Ellison. Pour Kathryn T. Gines, l'échec d'Hannah Arendt à penser la déségrégation de l'école est double. D'une part son identification aux protagonistes de la photographie ne parvient pas à refléter l'histoire collective des discriminations vécues par les noirs depuis des siècles, y compris en s'appuyant sur son propre vécu de juive confrontée à l'antisémitisme de la société allemande dans sa jeunesse. Sa projection dans l'expérience vécue par Elizabeth Eckford ne tient pas compte de la fierté qui résulte de l'appartenance à une communauté opprimée et cherchant à apparaître publiquement, et ne débouche que sur une critique de cette communauté d'un point de vue extérieur à celle-ci. D'autre part sa conception d'une opposition entre sphère publique et sphère privée, ainsi que son manque d'intérêt pour l'histoire longue de la Race aux Etats-Unis, amène Arendt à mésestimer l'ampleur du racisme dans la société américaine. En

⁴⁰ CORNEL WEST, *Race Matters*, Boston : Beacon Press, cop. 2001

⁴¹ HOURYA BENTOUHAMI, « Le cas de Little Rock. Hannah Arendt et Ralph Ellison sur la question noire », *Tumultes* 2008/1 (n° 30), p. 161-194

refusant son caractère politique au combat contre la ségrégation à l'école, elle ne perçoit pas comment le racisme touche à la fois la vie privée, sociale, et politique du peuple américain.

L'opposition théorisée par Arendt entre les sphères privées, publiques, et sociales à propos de l'affaire Little Rock s'avère néanmoins plus pertinente qu'elle n'y paraît lorsqu'on s'attarde sur les évolutions qu'a connues la condition noire aux Etats-Unis entre les années 60 et le début du 20^e siècle. En insistant, en opposition à son propre camp politique, sur l'intervention de l'Etat fédéral dans l'éducation, sphère relevant selon elle de la sphère privée, plutôt que sur la persistance des discriminations dans le sud des Etats-Unis, Arendt souligne l'ambiguïté d'une action politique prétendant agir directement sur la vie sociale. A travers ce texte, qui soulève les enjeux abordés plus tard dans la *Crise de l'éducation*, Arendt montre sa conscience des limites de l'action, en particulier lorsqu'elle se confronte à une sphère privée qui lui est hostile. A partir des années 60, l'émancipation des Noirs a en effet été soutenue par la politique de l'Etat fédéral. Dès 1964, le *Civil Right Act* et le *Voting Rights Act* font de l'inclusion des Noirs un objectif prioritaire, et ont amorcé une vaste politique de déségrégation de l'éducation et de l'économie. L'*affirmative action* a ainsi contribué à faire entrer la communauté dans le système éducatif et la fonction publique, en particulier dans la police ou les pompiers, grâce à une importante politique de quotas. Pourtant, malgré des sondages qui semblent faire apparaître une baisse de l'hostilité à la communauté noire (notamment vis-à-vis du mariage interracial), le sentiment racial persiste comme fondement de la vie sociale américaine⁴².

La politique de déségrégation et de quotas de l'Etat fédéral a en effet eu pour conséquence un rejet de plus en plus marqué du *Welfare* et de la politique fiscale fédérale, par les classes populaires blanches, confrontées à la désindustrialisation, à qui cette politique était pourtant favorable. La lutte contre la ségrégation s'est ainsi paradoxalement traduite par une remise en cause des fondements de l'égalité des citoyens, comme le souligne Thomas et Mary Edsall dans *Chain Reaction : the impact of Race, Rights and Taxes on American Politics*. La division raciale se trouve dès lors reconduite par le rejet du modèle social américain de l'après-guerre, interprété comme une politique pro-noire. Le mépris de la loi décrit par Arendt dans la mise en place de l'impérialisme se traduit dans cette réaction de rejet de la fiscalité fédérale. De la même manière que les Boers finissent par soutenir le pouvoir colonial britannique, malgré leur assujettissement économique, pourvu qu'il préserve la ségrégation

⁴² EMMANUEL TODD, *Où en sommes-nous ? Une esquisse de l'histoire humaine*, p. 313, Paris : Seuil, 2017

raciale en Afrique du sud, les classes populaires américaines, confrontées à la désindustrialisation, soutiennent l'abandon d'une protection sociale conçue en leur faveur, sous prétexte qu'elle favorise les Noirs. Comme au moment de l'affaire Little Rock, le refus de l'intervention de l'Etat dans les affaires relevant de la vie économique ou éducative est lié au refus de l'égalité que cette action cherche à promouvoir. La déségrégation contribue ainsi paradoxalement à l'éclatement d'un monde commun jusque-là structuré par la division raciale ; le racisme continuant par ailleurs à produire ses effets dans une sphère sociale qui refuse l'égalité politique.

Cette persistance des divisions raciales se traduit également dans l'enfermement massif qui vise particulièrement les populations afro-américaines. Le taux d'incarcération aux Etats-Unis au début du 21^e siècle est en effet l'un des plus importants de la planète. Environ 0,7% de la population américaine est derrière les barreaux, ce qui place le système pénal américain en tête des Etats les plus répressifs, devant la Russie de Vladimir Poutine où le taux d'incarcération s'élève à 0,5% de la population totale⁴³. Si ces taux sont largement inférieurs à ceux d'un univers concentrationnaire comme l'a été la Virginie esclavagiste, ils témoignent de l'ampleur persistante du système carcéral dans la société américaine. L'incarcération touche en priorité les populations noires sans qualification. Un homme noir n'ayant pas fait d'étude a ainsi jusqu'à 30% de chance de passer par la prison au moins une fois dans sa vie, contre 5% pour un homme blanc dans la même situation⁴⁴. Or, comme le souligne Loïc Wacquant, la prison s'avère une véritable forme d'ostracisme social, conduisant à la privation d'un grand nombre de droits civiques, dont le droit de vote, même une fois la peine purgée. Cette situation l'amène donc à présenter le système carcéral comme la nouvelle « institution particulière » des Etats-Unis, prenant la suite de la division raciale. Les responsables politiques utiliseraient en quelque sorte la répression pénale comme un substitut à la ségrégation, permettant ainsi la continuité de l'opposition raciale fondatrice de la démocratie américaine auprès d'une population blanche se sentant dépossédée de ses droits initiaux. Dans *The new Jim Crow*, Michelle Alexander montre par ailleurs comment les victoires des années 60 pour l'accès à l'éducation supérieure a permis la formation d'une nouvelle classe sociale éduquée, échappant aux discriminations raciales qui affectent les Noirs américains, en particulier en matière carcérale. La nouvelle stratification sociale s'opère donc à un double niveau, raciale et éducative.

⁴³ ROY WALMSLEY, *World Prison Population list* (9e édition), International Centre for Prison Studies

⁴⁴ LOÏC WACQUANT, « America's New Peculiar Institution : on the prison as Surrogate Ghetto », in *Theoretical Criminology*, London : SAGE Publications, 2000

L'émergence de cette nouvelle bourgeoisie, cherchant davantage à protéger les avantages issus de l'*affirmative action* plutôt qu'à poursuivre l'émancipation politique et éducative, nous conduit dès lors à réviser l'interprétation arendtienne de l'affaire Little Rock à l'aune des évolutions sociales connues par l'Amérique post-ségrégation. Si Hannah Arendt a du mal à percevoir le caractère politique de la lutte contre les discriminations aux Etats-Unis et le combat des Noirs pour apparaître sur la scène publique, elle perçoit néanmoins les limites d'une action publique qui prétend agir directement sur la vie sociale. La persistance des discriminations raciales, leur transformation en un rejet du *Welfare* et en un système d'enfermement reconduisant de nouvelles formes de ségrégation, nous montre la résilience de la vie sociale et de ses représentations face aux interventions politiques. Par ailleurs l'apparition d'une nouvelle classe sociale émancipée par son accès à l'enseignement supérieur nous montre les transformations du combat politique initial. Comme la classe ouvrière, reléguée dans la nécessité par la société moderne et dont l'apparition sur la scène publique a constitué une force politique majeure du 20^e siècle, la population noire s'est en quelque sorte dissoute progressivement dans la société américaine après son apparition politique.

Le véritable problème posé par l'interprétation arendtienne de l'affaire Little Rock ne tient donc pas dans son opposition entre social et politique, mais dans sa mésestimation du rôle de la Race dans la société américaine. Son interprétation de l'opposition entre pensée raciale et racisme lui permet de restreindre le poids de la Race dans la société moderne, en particulier dans les colonies du 18^e siècle. Si elle reconnaît le rôle joué par l'esclavage dans la Révolution, elle ne développe pas cette part de la société américaine, faisant comme si le programme des Pères fondateurs avait permis l'abrogation de ce crime originel mais somme toute temporaire. Les difficultés posées par *Reflection on Little Rock*, enfin, sont liées au fait qu'elles perçoivent la ségrégation éducative comme un phénomène privé ou social, niant le caractère politique de la lutte, alors que la ségrégation raciale est un phénomène qui inonde toute la société américaine, relevant à la fois de la sphère privée, publique, et sociale, comme l'a souligné Kathryn T. Gines. Hannah Arendt voit dans l'émergence de l'idéologie raciste une rupture avec les principes de la modernité. La Race lui apparaît comme une forme de perversion de la tradition occidentale, dont le développement contribue à l'émergence du totalitarisme. Cette interprétation lui interdit donc de voir que la Race a joué un rôle structurant dans la démocratie américaine et la modernité en générale. Le racisme n'est pas un accident de l'histoire, une rupture avec la tradition qui s'épanouirait dans les régimes autoritaires et conduirait par cristallisation à l'émergence des régimes totalitaires. La division

raciale a eu une place déterminante dans la démocratie américaine en permettant l'intégration des autres groupes ethniques et l'égalité des citoyens non-noirs. La Race a donc joué un rôle fondateur pour les institutions démocratiques et continue à avoir des effets dans la vie politique et sociale malgré la déségrégation.

L'idée que le racisme ait pu structurer la société moderne et la démocratie américaine en particulier remet dès lors en cause l'idée du totalitarisme comme rupture avec la tradition occidentale. Comme l'impérialisme avant lui, le totalitarisme a pu émerger à partir d'une société qui avait fait de la Race un principe de la vie politique, et par extension du camp un principe économique où tout devient possible.